



4^{ème} édition

CONCOURS DE LA CHANSON FRANÇAISE
EN MÉMOIRE DES ARTISTES DISPARUS

Samedi 22 avril 2023

Règlement du concours

Préambule

L'association En Mémoire d'Eux organise un concours de la chanson française en mémoire des artistes disparus le **samedi 22 avril 2022** à l'**Espace Culturel René Havard à Plessé (44630)**. Ce concours est ouvert uniquement **aux amateurs** et comporte 2 catégories : « jeunes » de 8 à 17 ans et « adultes » à partir de 18 ans. Il se déroule en 3 phases énumérées ci-dessous.

Phase 1 : inscriptions

Les postulants au concours remplissent le bulletin d'inscription ci-dessous et le retournent à l'association En Mémoire d'Eux, **avant le 31 janvier 2023**, accompagné des frais d'inscription se montant à 10€. Les candidats proposent deux titres de chansons exclusivement françaises appartenant aux répertoires d'artistes disparus, sachant qu'un seul titre sera retenu par candidat par tirage au sort.

Phase 2 : sélection des candidats

Du 01 février au 28 février, l'association En Mémoire d'Eux sélectionne le nombre de candidats retenus et la chanson attribuée à chaque candidat et déterminera l'ordre de passage. L'encaissement des inscriptions ne sera effectué qu'à partir du moment où le candidat est retenu. L'association En Mémoire d'Eux s'engage à prévenir chaque candidat retenu dans le courant de la première quinzaine du mois de mars et à retourner les participations financières des candidats non retenus dans le même laps de temps. Les candidats utilisant des bandes son devront les transmettre au technicien au plus tard **le 31 mars 2023**.

Phase 3 : Jour J

Les candidats retenus devront arriver au plus tard le **Samedi 22 avril** à 13H00, pour ceux qui le souhaitent, un petit buffet sera servi (sur inscription préalable).

L'ouverture de portes au public se fera à 15H30 pour démarrer le concours à 16H00, la fin des auditions devrait avoir lieu vers 19h30 en fonction du nombre de candidats. En fonction de leur ordre de passage, les candidats présenteront leur chanson devant un jury composé de 5 personnes et devant les spectateurs présents.

A l'issue des auditions, le jury s'isolera pour délibérer et choisir 3 candidats qu'ils classeront du 3^{ème} au 1^{er}. Dans le même temps, les spectateurs seront également amenés à voter à l'aide du bulletin qui leur sera remis à l'entrée, pour élire leurs 3 candidats préférés.

L'annonce des résultats aura lieu au plus tard à 20h00 après dépouillement des votes.

Les récompenses : Seront récompensés, dans chaque catégorie, les 3 premiers candidats retenus par le jury et les 3 premiers candidats retenus par les spectateurs. Les autres candidats recevront un lot de consolation.

**Merci de remplir et de retourner le bulletin
d'inscription ci-après avant le 31 janvier 2023**

Candidature au concours amateur de la chanson française en mémoire des artistes disparus organisé par l'association En Mémoire d'Eux, le 22 avril 2023 à Plessé

Madame, Monsieur, _____

Demeurant _____

Code Postal _____ Ville _____

Date de naissance ___ / ___ / _____ Tél _____ Mail _____

Après avoir pris connaissance du règlement du concours,

Je m'inscris au concours de la chanson française du 22 avril 2023.

Je procède à l'inscription de (***pour les candidats mineurs***)

Prénom _____ Nom _____ Agé de _____

Lien de parenté avec le ou la candidate _____

Je propose les deux titres suivants :

1°) Titre de la chanson _____ Interprète _____

2°) Titre de la chanson _____ Interprète _____

Je chanterai :

Sur une bande son que je m'engage à fournir avant le 31 mars 2023 en indiquant mon nom et mon n° d'ordre de passage

Je m'accompagne d'un instrument (précisez lequel) _____

Je joins mon règlement de 10€ (n° chèque _____ Banque _____)

Je certifie ne pas être artiste professionnel ni intermittent du spectacle, sous peine d'être disqualifié

En retournant ce bulletin, j'accepte le règlement du concours

Date _____ Nom, Prénom et signature,

A retourner avant le 31 janvier 2023 à

En Mémoire d'Eux – 33 rue de la Piardière – 44630 Plessé

Ou par mail à contact@enmemoiredeux.com